

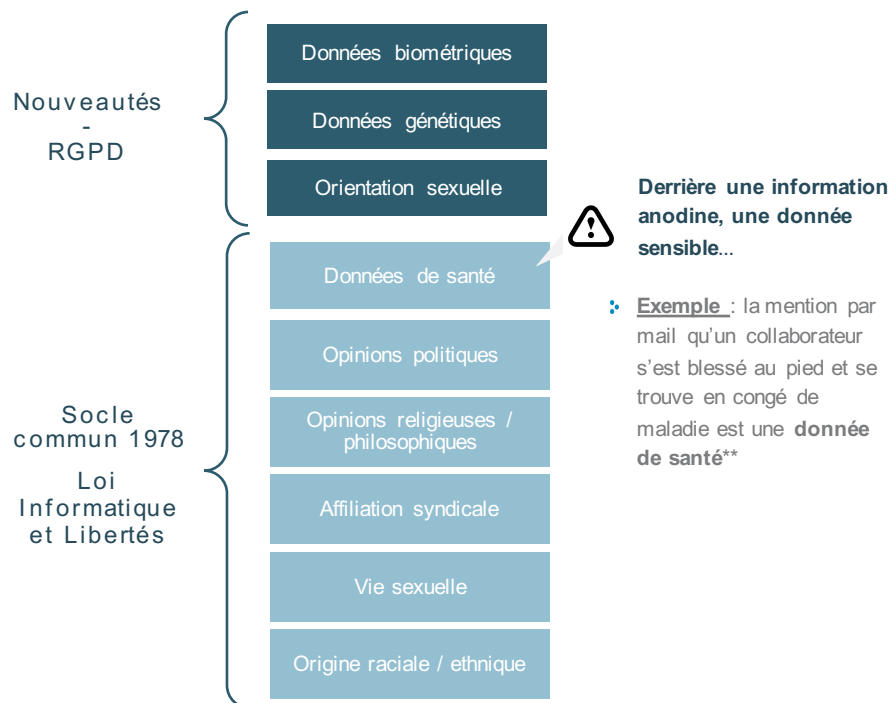


Retrouvez nous sur
www.99-advisory.com

► Quelles sont les données sensibles et dans quelles conditions les traiter ?

Quel périmètre de données sensibles* ?

- ❖ **Donnée sensible** : information présentant un niveau de risque élevé pour les droits et libertés fondamentaux des personnes concernées.
- ❖ **Interdiction de traiter ces données**



Quelles exceptions à l'interdiction ?

Consentement explicite de la personne avec finalités spécifiques, ou anonymisation

Droits et obligations **droit du travail, sécurité sociale et protection sociale**

Médecine préventive, diagnostics médicaux, gestion des services de santé***

Motifs **d'intérêt public important**

Données manifestement **rendues publiques** par la personne

A l'usage de constatation, d'exercice ou défense d'un droit en justice

Traitement effectué par un organisme à but non lucratif politique, philosophique, religieux ou syndical, en lien avec son objet et ses membres / contacts réguliers

Nécessité de survie de la personne concernée ou d'une autre personne physique, si la personne concernée est dans l'incapacité de consentir

Quel régime de sanctions pour RGPD en cas d'infraction ?



*Concernant le cas spécifique du dossier judiciaire : autorisation de collecte relevant du droit, ou supervision du traitement par l'autorité publique

**arrêté de la Cour de Justice de l'Union Européenne. (06/11/2003).

***sices données sont traitées par un professionnel de la santé soumis à une obligation de secret professionnel

***Loi Informatique et Liberté du 06/01/78 /Loi pour une République Numérique du 07/10/16